



COMPTE RENDU DU CONSEIL PASTORAL

VENDREDI 12 OCTOBRE

Présents :

Père Philippe, Delphine Reydel (APS), Audrey Mulas (Adjointe de direction), Isabelle Garnier (enseignante primaire), Christelle Cevaer (présidente d'APEL), Mme Gernigon (parent d'élèves), Éric VERICEL (chef d'établissement)

1. Présentation de la charte du conseil pastoral.

Nous avons lu ensemble la charte du conseil pastoral. La pastoral étant à la responsabilité du chef d'établissement, le conseil a pour rôle de l'aider à faire vivre le projet pastoral dans l'Institution. Ce n'est pas un lieu de décision mais de réflexion. Des décisions peuvent être prises par le chef d'établissement à la suite des propositions du conseil.

2. Lecture du projet pastoral actuel pour trouver des pistes d'amélioration.

Un nouveau projet a été élaboré depuis 2018/2020. Il s'articule autour des orientations du diocèse. Cette année, la thématique du diocèse est « se greffer au Christ ». Le projet pastoral regroupe les grandes orientations à mener sur 4 ans, ainsi que les mises en œuvre chaque année scolaire.

2.1 L'état des lieux de ce qui est déjà vécu dans l'établissement (cf projet pastoral).

2.2 Propositions du conseil :

- Mise en place de catéchisme au sein de l'établissement : CE2/CM1/CM2. Il y aurait la possibilité de créer une équipe de catéchistes pour accompagner les enfants. Père Philippe et Mme Gernigon prennent des contacts et reviennent vers le chef d'établissement pour la constitution de l'équipe. L'objectif est de faire une proposition aux familles à la rentrée de la Toussaint pour un début le 3 décembre. La célébration de Noël et l'installation des crèches seraient le lancement du parcours du catéchisme. Les temps retenus seraient divers : le midi (12h30 à 13h30), et le soir après 16h30.
- En fonction de l'évolution de la situation dans l'année scolaire, il pourrait y avoir des propositions de sacrements.



- Crèches : sur l'école maternelle, il y a une belle crèche à l'entrée et il serait intéressant d'en mettre à d'autres endroits. Madame Gernigon propose de mettre à disposition de l'école et du collège des crèches : une grande pour le collège ; une plus petite pour l'élémentaire, (éventuellement à mettre dans la boîte à livre) ; une crèche par classe. Madame Cevaer pense à mettre en place une demande de subvention pour la crèche. Le sujet est à creuser.
- L'utilisation de la chapelle : un échange a été effectué pour voir comment faire vivre mieux la chapelle. La mise en place du catéchisme aidera à fréquenter plus la chapelle. Ce sujet devra se reposer plus tard pour faire le point et éventuellement développer d'autres projets.

3. Deux autres dates pour le conseil pastoral sont actées :

- Vendredi 28 février 2020
- Vendredi 5 juin 2020

Le lieu : réfectoire à 18h.

Mr VERICEL
Chef d'établissement